

T

Si vous avez reçu une étiquette personnalisée, apposez-la ici.
Si vous prévoyez déménager, consultez le guide à la page 13.

3 S'il s'agit de votre première déclaration de revenus du Québec, cochez ci-après.

Renseignements sur vous

(consultez le guide à la page 15)

Écrivez à l'encre bleue ou noire.

1 Nom de famille _____

2 Prénom _____ 6 Date de naissance _____ A M J

4 Sexe: 1 masculin 2 féminin 5 (s'il s'agit de votre première déclaration de revenus): 1 français 2 anglais

7 Appartement _____ Numéro _____ Rue, case postale _____

8 Ville, village ou municipalité _____ Province _____ Code postal _____ 9 _____

11 Votre numéro d'assurance sociale (NAS) _____

12 Votre situation le **31 décembre 2016**
(voyez la définition du terme *conjoint au 31 décembre 2016*)

1 sans conjoint ou conjointe 2 avec conjoint ou conjointe

Si votre situation (ligne 12)

est différente de celle inscrite en 2015,
13 inscrivez la date du changement. _____ 2 0 1 A M J

17 Si, le 31 décembre 2016, vous ne résidiez pas au Québec,
inscrivez la province, le territoire
ou le pays où vous résidiez. _____

18 Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date
de votre arrivée de votre départ _____

Raison de votre arrivée ou de votre départ. Consultez le guide. 0 _____

Si vous avez indiqué une date à la ligne 18, inscrivez le montant de vos revenus gagnés pendant que vous ne résidiez pas au Canada.

19 Si vous n'avez eu aucun revenu, inscrivez 0. _____

21 Date de la faillite (s'il y a lieu) _____ Période couverte par la déclaration
2 0 1 6 M J 1 avant la faillite
2 après la faillite
Choix relatif au calcul de la cotisation au RRQ pour un travail autonome
(si vous avez coché la case 1). Consultez le guide.

22 Si vous êtes bénéficiaire d'une fiducie désignée,
consultez le guide.

20 Si les renseignements ci-dessus
concernent une personne décédée,
inscrivez la **date de son décès**. _____ 2 0 1 A M J

Renseignements sur votre conjoint au 31 décembre 2016

31 Nom de famille _____

32 Prénom _____ 50 Si votre conjoint a gagné des revenus
comme travailleur autonome
ou s'il a reçu un relevé 29,
cochez ci-après.

36 Date de naissance _____ A M J

37 Si votre conjoint est décédé en 2016,
inscrivez la **date de son décès**. _____ 2 0 1 6 M J

41 Numéro d'assurance sociale _____

51 Revenu net de votre conjoint. Consultez le guide.
S'il n'a eu aucun revenu, inscrivez 0. _____

52 Si, le 31 décembre 2016, votre conjoint **ne résidait pas** au Québec,
inscrivez la province, le territoire
ou le pays où il résidait. _____

Crédit d'impôt pour solidarité

Remplissez l'**annexe D** pour demander le crédit d'impôt pour solidarité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le guide à la page 17.



Revenu total

Si vous avez occupé un emploi hors du Canada, cochez ci-après. 94

Si vous avez occupé un emploi au Canada mais hors du Québec, cochez ci-après. 95

Cotisation au RPC	96		Cotisation au RRQ, <i>relevé 1, case B</i>	98	
Salaire admissible au RPC	96.1		Salaire admissible au RRQ, <i>relevé 1, case G</i>	98.1	
Cotisation au RQAP, <i>relevé 1, case H</i>	97		Avantage imposable, inclus à la ligne 101, sur lequel aucune cotisation au RRQ n'a été retenue	102	
Commissions reçues, <i>relevé 1, case M</i>	100				

Revenus d'emploi, <i>relevé 1, case A</i>					101		
Correction des revenus d'emploi, si vous avez reçu un relevé 22 (grille de calcul 105)					+	105	
Autres revenus d'emploi. Consultez le guide.		Précisez.	106	0	+	107	
Prestations d'assurance parentale, <i>relevé 6, case A</i>					+	110	
Prestations d'assurance emploi, <i>feuillelet T4E</i>					+	111	
Pension de sécurité de la vieillesse, <i>feuillelet T4A(OAS)</i>					+	114	
Prestations du RRQ ou du RPC, <i>relevé 2, case C</i>					+	119	
Prestations d'un régime de retraite, d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB ou d'un RPAC/RVER, ou rentes					+	122	
→ Revenus de retraite transférés par votre conjoint. Consultez le guide.					+	123	
Dividendes de sociétés canadiennes imposables	Montant réel des dividendes déterminés	166					
	Montant réel des dividendes ordinaires	167			Montant imposable	+	128
Intérêts et autres revenus de placement					+	130	
Revenus de location.							
Annexez le formulaire TP-128 ou les états financiers.	Revenus bruts	168			Revenus nets	+	136
Gains en capital imposables (consultez le guide). Remplissez l'annexe G.					+	139	
Pension alimentaire reçue (montant imposable)					+	142	
Prestations d'assistance sociale, <i>relevé 5, case A</i> , et aide financière semblable, <i>relevé 5, case B</i>					+	147	
Indemnités de remplacement du revenu et versement net des suppléments fédéraux.		Précisez.	149		+	148	
Autres revenus. Consultez le guide.		Précisez.	153		+	154	
Revenus nets d'entreprise (montant de la ligne 34 de l'annexe L)					+	164	
Additionnez les montants des lignes 101 et 105 à 164.					Revenu total	=	199

Revenu net

Déduction pour travailleur. Consultez le guide.					201		
Déduction pour régime de pension agréé (RPA), <i>relevé 1, case D</i>					+	205	
Dépenses d'emploi et déductions liées à l'emploi.		Précisez.	206		+	207	
Déduction pour REER ou RPAC/RVER	RAP ou REEP	212			+	214	
Pension alimentaire payée (montant déductible). Consultez le guide.							
Numéro d'assurance sociale (NAS) du bénéficiaire	224						
Pension alimentaire payée (montant déductible)					+	225	
Frais de déménagement. Remplissez le formulaire TP-348.					+	228	
Frais financiers et frais d'intérêts. Consultez le guide aux lignes 231 et 260.					+	231	
Perte à l'égard d'un placement dans une entreprise. Remplissez le formulaire TP-232.1.							
Total des pertes	233				Perte admissible	+	234
Déduction pour particulier habitant une région éloignée reconnue (formulaire TP-350.1)					+	236	
Déduction pour frais d'exploration et de mise en valeur					+	241	
Déduction pour revenus de retraite transférés à votre conjoint au 31 décembre. Remplissez l'annexe Q.					+	245	
Déduction pour remboursement de sommes reçues en trop. Consultez le guide.					+	246	
Déduction pour cotisations au RRQ et au RQAP pour un travail autonome					+	248	
Autres déductions. Consultez le guide.		Précisez.	249		+	250	
Report du rajustement des frais de placement. Consultez le guide.					+	252	
Additionnez les montants des lignes 201 à 207, 214 à 231 et 234 à 252. Total des déductions					=	254	
Montant de la ligne 199 moins celui de la ligne 254					=	256	
Rajustement des frais de placement (consultez le guide). Remplissez l'annexe N.					+	260	
Additionnez les montants des lignes 256 et 260.							
Si le résultat est négatif , inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 3.					Revenu net	=	275





Si vous avez un solde à payer, veuillez attacher votre paiement et le bordereau de paiement à la page 1.

Revenu imposable

Montant de la ligne 275					275	
Rajustement de déductions. Consultez le guide.	Précisez.	277			+	276
Prestation universelle pour garde d'enfants et revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité. Consultez le guide.					+	278
Additionnez les montants des lignes 275 à 278.					=	279
Déductions pour investissements stratégiques. Consultez le guide.	Précisez.	286				287
Pertes d'autres années, autres que des pertes nettes en capital				+		289
Pertes nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux lignes 276 et 290.				+		290
Déduction pour gains en capital. Consultez le guide.				+		292
Déduction pour Indien				+		293
Déductions pour certains revenus. Consultez le guide.				+		295
Déductions diverses. Consultez le guide.	Précisez.	296			+	297
Additionnez les montants des lignes 287 à 297.	Total des déductions			=		298
Montant de la ligne 279 moins celui de la ligne 298. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.						299
	Revenu imposable					299

Crédits d'impôt non remboursables

Montant personnel de base					350	11 550 00
Redressement pour indemnités de remplacement du revenu (maximum : 10 395 \$). Consultez le guide.				-	358	
Montant de la ligne 350 moins celui de la ligne 358				=	359	
Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite. Remplissez l'annexe B.				+	361	
Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires. Remplissez l'annexe A.				+	367	
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Consultez le guide.				+	376	
Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région				+	378	
Frais médicaux. Remplissez l'annexe B.				+	381	
Intérêts payés sur un prêt étudiant. Remplissez l'annexe M.				+	385	Montant demandé
Additionnez les montants des lignes 359 à 385.				=	388	
				×		20%
Montant de la ligne 388 multiplié par 20 %				=	389	
Crédit d'impôt pour pompier volontaire et pour volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage. Consultez le guide.	Précisez.	390.1			+	390
Crédit d'impôt pour travailleur de 64 ans ou plus. Consultez le guide.				+		391
Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée. Remplissez le formulaire TP-776.1.ND.				+		392
Crédits d'impôt pour dons. Consultez le guide. Montant de la ligne 1 de la grille de calcul 395		393			+	395
Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres		397.1			+	397
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen. Remplissez l'annexe T.					+	398
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen transféré par un enfant. Consultez le guide.					+	398.1
Additionnez les montants des lignes 389 à 392, 395, 397, 398 et 398.1.				=		399
	Crédits d'impôt non remboursables					399

Impôt et cotisations

Impôt sur le revenu imposable.						
Remplissez la grille de calcul 401. Si vous devez remplir le formulaire TP-22 ou TP-25, cochez la case 403.					403	
Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399)				-		406
Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez remplir la partie A de l'annexe E, inscrivez plutôt le montant de la ligne 413 de cette annexe. Si vous remplissez le formulaire TP-766.2, cochez la case 404.					404	
Si vous avez rempli la partie 4 du formulaire TP-766.2, cochez la case 405.					405	
				=		413
Crédit d'impôt pour contribution à des partis politiques autorisés du Québec (grille de calcul 414)					414	
Crédit d'impôt pour dividendes				+		415
Crédit d'impôt pour acquisition d'actions de Capital régional et coopératif Desjardins, relevé 26, case B				+		422
Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs. Consultez le guide.				+		424
Additionnez les montants des lignes 414 à 424.				=		425
Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le résultat est négatif, consultez le guide à la ligne 431.				=		430
Crédits transférés d'un conjoint à l'autre. Consultez le guide.				-		431
Montant de la ligne 430 moins celui de la ligne 431, ou montant de la ligne 18 de la partie B de l'annexe E. Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 4.				=		432



Montant de la ligne 432		432					
Contribution additionnelle pour services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés. Remplissez l'annexe I.		+	434				
Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le guide.	437		2	2			
Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	436				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors du Québec. Remplissez l'annexe R.		+	438				
Versements anticipés de crédits d'impôt, <i>relevé 19, case A, B, C, D</i> ou <i>G</i>		+	439				
Impôts spéciaux. Consultez le guide.	Précisez.	442					
Cotisation au RRQ pour un travail autonome (<i>grille de calcul 445</i>)		+	441				
Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F.		+	443				
Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec.		+	444				
Remplissez l'annexe K ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 449.		+	445				
Contribution santé.	Nombre d'enfants à charge	449					
Remplissez la grille de calcul 448 ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 448.2.		+	447				
Additionnez les montants des lignes 432 à 448.		+	448.1				
		+	448.2				
		=	Impôt et cotisations				450

Remboursement ou solde à payer

Impôt du Québec retenu à la source, selon vos relevés ou vos feuillets		451					
➔ Montant de la ligne 58 de votre annexe Q	-	451.1					
Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1	=	451.2			▶	451.2	
➔ Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint		+	451.3				
Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC		+	452				
Impôt payé par acomptes provisionnels		+	453				
Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province		+	454				
Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C.		+	455				
Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P.		+	456				
Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)		+	457				
Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Remplissez l'annexe J.		+	458				
Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes		+	459				
Crédit d'impôt Bouclier fiscal		+	460				
Autres crédits. Consultez le guide.	Précisez.	461					
Additionnez les montants des lignes 451.2 à 462.		+	462				
		=	Impôt payé et autres crédits				465
Compensation financière pour maintien à domicile. Consultez le guide.		+	466				
Additionnez les montants des lignes 465 et 466.		=	468				▶
Montant de la ligne 450 moins celui de la ligne 468		=	468				470

Pour savoir comment vous inscrire au dépôt direct, consultez le guide à la page 9.

▶ Montant de la ligne 470, <i>s'il est négatif</i>		474					
Remboursement transféré au conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.	-	476					
Montant de la ligne 474 moins celui de la ligne 476		Remboursement	=	478			
Remboursement anticipé. Consultez le guide.		480					
▶ Montant de la ligne 470, <i>s'il est positif</i>							
Montant transféré par votre conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.	-	475					
Montant de la ligne 475 moins celui de la ligne 477. Nous n'exigeons pas le solde s'il s'élève à moins de 2 \$.		Solde à payer	=	477			
Somme jointe. Remplissez le bordereau de paiement et effectuez votre paiement par chèque ou par mandat à l'ordre du ministre du Revenu du Québec. Attachez votre paiement et le bordereau à la page 1.							481

Remboursement

Solde à payer

Je déclare que tous les renseignements me concernant dans ce formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets et qu'ils font état de tous mes revenus.

Si j'ai droit à un remboursement et que **j'ai inscrit un montant à la ligne 476**, j'accepte qu'il serve au paiement du solde à payer de mon conjoint (ligne 475 de sa déclaration).

Si j'ai inscrit un montant à la ligne 123, c'est parce que j'ai choisi d'ajouter à mon revenu une partie des revenus de retraite de mon conjoint.

Signature x

Date

Ind. rég. Téléphone (domicile ou cellulaire)

498

Ind. rég. Téléphone (travail) Poste

499

Nous pourrions comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à des ministères ou organismes gouvernementaux.

